



Retrouvez
le témoignage
de Junior

ZOOM MÉTIER : AGENT DE TERRAIN ET TECHNICIEN D'EXPLOITATION

Leur rôle est d'assister les opérateurs dans le pilotage des réacteurs.

Leur mission au quotidien consiste à assurer les différentes manœuvres d'exploitation sur le terrain ainsi qu'à participer aux essais de bon fonctionnement des matériels. Le technicien d'exploitation et l'agent de terrain sont donc amenés à effectuer des tournées de surveillance sur les installations du site.

Profil requis :

Agent de terrain : Bac (Bac Pro MEI, ELEEC, Bac STI)

Technicien d'exploitation : Bac +2 (BTS CIRA, BTS électrotechnique, DUT Mesures Physiques)

« J'étais agent sur le terrain, je suis maintenant technicien d'exploitation. Il est possible d'évoluer vers un poste d'opérateur, puis de chef d'exploitation grâce à la formation interne »

Clément, 25 ans, Technicien d'exploitation.

